

Avis aux drogués : en achetant de la drogue, vous financez probablement le djihad

written by Maxime | 10 décembre 2017

Drogue et djihad : les liaisons dangereuses

C'est la conclusion que l'on peut se permettre de tirer de plusieurs affaires qui mettent en évidence les liens étroits entre drogue et djihadisme.

De nature plutôt tolérante, je ne voyais pas d'inconvénient à ce que le cannabis soit dépénalisé, considérant que le tabac et l'alcool font eux aussi des ravages tout en demeurant autorisés.

Cependant, le contexte actuel invite finalement à la plus grande fermeté.

Première affaire : Nice

<http://www.nicematin.com/faits-divers/un-snack-halal-de-nice-ferme-pour-traffic-de-drogue-188893>

Il existe des soupçons de trafic de drogue à propos d'un snack halal après la saisie d'un important stock de drogue.

Or, un gérant avait été condamné par ailleurs pour des pressions exercées contre un musulman trop peu respectueux de l'islam selon lui.

Selon Larousse, il s'agit de « djihad mineur », quoique, au regard des règles républicaines, il soit plus grave que « le majeur » :

« djihad (arabe djihād, effort, combat sur le chemin de Dieu) Effort sur soi-même que tout musulman doit accomplir contre ses passions. (Il est considéré par le prophète Muhammad comme le « djihad majeur »)

Combat pour défendre le domaine de l'islam. (Il est qualifié de « djihad mineur ».) »

« Les gérants du Why Not, un snack halal de la rue de Belgique au centre-ville de Nice, est fermé (...). les gérants sont en garde à vue, soupçonnés de trafic de stupéfiants.

430g de cocaïne, 1kg de résine et 2kg d'herbe ont été saisis par les enquêteurs de la brigade des stupés de la police judiciaire de Nice et de l'antenne du GIR.

L'un des suspects, qui nie toute participation, n'est pas un inconnu de la justice. Il avait été condamné pour avoir fait pression sur un boulanger tunisien de la rue Lépante, toujours au centre de Nice, accusé d'être un « mauvais musulman ». Il lui reprochait d'utiliser de l'alcool dans ses préparations pâtisseries et la vente de sandwiches au jambon. L'affaire avait défrayé la chronique en décembre 2014.

Le même individu, soupçonné d'être proche des milieux islamistes radicaux, avait également été empêché par la Ville de Nice de se marier.

Onze personnes en tout sont en garde à vue et doivent être présentées à un juge d'instruction aujourd'hui. Neuf d'entre elles auraient reconnu les faits ».

(Nice Matin 1er décembre 2017)

2ème affaire : Vaulx-en-Velin, près de Lyon, quartier de « la Balme ».

La Cour de cassation connaît le 28 novembre 2017 d'une affaire de stupéfiants.

« Lors d'une perquisition 1098 grammes de résine de cannabis, 242 grammes d'herbe de cannabis, 1072 grammes d'héroïne et 134 grammes de cocaïne » sont découverts.

Le procès-verbal de perquisition « rapporte des éléments factuels particulièrement importants relevés lors de missions de sécurité publique et d'opérations de police judiciaire puisqu'il présente le quartier de La Balme à Vaulx-en-Velin comme un quartier dans lequel se déroulent de constants trafics de stupéfiants et dans lequel les risques de dérives communautaires ou de radicalisation sont concrétisés par le fait que des résidentes, vêtues d'un voile ou en burka, interpellent les fonctionnaires de police en leur déclarant qu'elles se moquent des lois républicaines et que seule compte la loi coranique et que certains individus se revendiquant comme faisant partie de mouvements radicaux traitent des fonctionnaires de police secours de » mécréants » n'ayant rien à faire dans leur cité, laquelle serait » terre d'islam » ».

« Des produits stupéfiants, des balances électroniques de précision, un couteau

portant des traces de cannabis, des sachets de conditionnement et un document pouvant correspondre à une feuille de comptes ont été découverts ; le même jour, un officier de police judiciaire a établi un procès-verbal sur la situation du quartier « La Balme » de Vaux-en-Velin, relatif à un trafic de stupéfiants s'y déroulant, ainsi qu'aux risques de dérives communautaires et de radicalisation dans ce secteur ».

Dans ce contexte, on peut considérer que les liens étroits entre djihad et drogues sont tels que tout consommateur de drogue prend le risque de financer le djihad en achetant de la drogue.

Il serait intéressant que les pouvoirs publics et les médias (de l'audiovisuel public, puisque, après tout, il est chargé d'une mission de service public justifiant le racket fiscal à venir et l'actuelle redevance audiovisuelle se rajoutant aux ressources de la publicité commerciale...) rendent cette situation notoire afin de poursuivre éventuellement pour financement du terrorisme ceux qui persisteraient à consommer de la drogue.

Mais on peut penser que dans la France de Macron, on aurait trop peur de « stigmatiser » la population musulmane en faisant ainsi et que donc ce cercle vicieux a encore de beaux jours devant lui...

Pourtant, ce serait plus urgent et pertinent que les campagnes débiles relatives à l'égalité des sexes, qui ne sont qu'une resucée de ce que la gauche faisait déjà depuis les années 1980, l'écriture inclusive, les toilettes transgenres, etc.